



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand Succès

DE LA GREVE GENERALE NATIONALE

Du Mercredi 29 octobre 2014

Répartition par secteur d'activité :

- **Etablissements Publics (Office caisses régies CNSS) : 90,2%**
- **Fonction Public (administrations publique service central et service extérieure): 86,7%**
- **Secteur Privé (secteur industriel – Financier- Commercial et Services) :74,3 %**

En réponse à l'appel de l'Union Marocaine du Travail, la Confédération démocratique du Travail et la Fédération Démocratique du Travail les travailleuses et travailleurs marocains, du secteur Public, du secteur Semi-public et du secteur Privé, ont observé massivement, ce mercredi 29 octobre 2014, la grève générale nationale de 24 heures à travers tout le royaume.

Malgré les vaines tentatives de désinformation malveillante émanant de certains milieux hostiles, malgré l'intervention des directions pour briser la grève, le recours massif aux stagiaires et aux intérimaires, les intimidations et toutes les formes de pression exercées sur les travailleurs pour entraver l'exercice de ce droit fondamental des travailleurs qu'est le droit de grève garanti par la constitution et malgré les menaces enregistrés dans certaines régions et dans quelques Etablissement, **les travailleuses et travailleurs du secteur ont participé massivement à ce débrayage national historique.**

Dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs, les salariés, grâce à leur conscience collective, à leur sens de responsabilité, leur bonne discipline et à leur civisme, ont fait preuve d'une maturité exemplaire et ont largement participé avec fort enthousiasme et discipline, enregistrant un taux global de **83,7 %.**

Les résultats enregistrés dans tous les secteurs et dans toutes les régions et qui ont été confortés par les actuaires et statisticiens recrutés pour la circonstance ainsi que par les rapports finaux de nos unions régionales et locales et des différentes Fédérations sectorielles démontrent des taux d'adhésion importants :

- ❖ **Les Etablissements Publics (Office, caisses régies, CNSS) : 90,2%**
- ❖ **La Fonction Public (administrations publiques, services central, et extérieur) : 86,7%**
- ❖ **Le Secteur Privé (secteur industriel – commercial et services): 74,3 %**

Au niveau des secteurs professionnelles, **une totale réussite de la grève a été enregistrée au niveau de tous les secteurs vitaux et stratégiques, public, semi public et privé notamment** : les banques, sociétés de financement et métiers connexes et les assurances, la formation professionnelle, l'Enseignement, les collectivités locales et les salariés du Ministère de l'intérieur, la Sécurité Sociale, les postes et Télécoms, le secteur de l'Energie, le secteur du pétrole, gaz et produits dérivés, la Distribution d'eau et d'électricité, les ports comportant 17 secteurs d'activité , l'Agriculture et la pêche, les transports (terrestre, aérien, maritime et Ferroviaires) , le Textile, l'Industrie Chimique, le secteur du Bois et Batiment, l'Industrie alimentaire, le commerce et les services, les mines et phosphate, l'Industrie pharmaceutique, la métallurgie, les conserveries, l'Hôtellerie, le tourisme et la restauration, les imprimeries et les maisons d'édition, les centres d'appel, les agences urbaines et agences de développement, les autoroutes, les institutions publiques et tous les secteurs de la fonction publique et toutes les différentes unités de production et de service.

Partant du nationalisme affirmé de nos trois organisations syndicales et eu égard à la finalité recherchée à travers cette grève – Attirer l'attention du gouvernement sur la situation de la classe ouvrière marocaine nécessitant des améliorations à travers un dialogue sérieux et responsable, le comité national de la grève avait volontairement décidé d'épargner certains établissements et unités de production à caractère stratégique de faire cette grève et de porter uniquement le brassard en solidarité avec les grévistes et recommandé la mise en place du Service Minimum et des services de sécurité dans l'intérêt de l'Economie de notre pays.

Le Gouvernement doit saisir ce signal fort d'enseignement et doit revenir à la raison par la réouverture du dialogue social autour de l'ensemble des points revendicatifs sur la base du mémorandum qui lui a été soumis antérieurement par nos trois organisations syndicales.

Département de l'Information